

Lettre de L'ARS d'Île-de-France destinée aux parents d'élèves de 5e

Madame, Monsieur,

Une campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus va avoir lieu prochainement dans votre établissement scolaire.

Pour que votre enfant puisse bénéficier de cette vaccination l'autorisation des deux parents est nécessaire.

Ainsi en Ile-de-France, nous souhaitons vous donner la possibilité de remplir le formulaire d'autorisation **directement en ligne sur un logiciel dédié à cette campagne de vaccination**, porté par l'Agence régionale de santé Ile-de-France. **Le lien est le suivant :** <https://idf.campagnehpv.fr>

Nous vous précisons que ce logiciel répond à toutes les normes destinées à la protection de données personnelles et des données de santé.

Nous en profitons pour vous rappeler, qu'une fois votre autorisation remplie et transmise, il sera nécessaire que votre enfant apporte bien son carnet de santé (ou de vaccination) le jour de la séance de vaccination qui vous sera communiquée.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en notre total engagement au service de la santé de vos enfants.

L'agence régionale de Santé Île-de-France